

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1569

présenté par
M. Yves Cochet, Mme Billard, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 24

À la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« d'un »,

les mots :

« des deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rehausser les masses d'eau prises en compte. L'article tel qu'il est rédigé manque d'ambition.